



Droits d'une personne agee en maison de retraite

Par **cenax**, le **26/08/2009** à **10:02**

Bonjour, ma grand mère est en maison de retraite et 2 de ses enfants (sur 4) veulent faire "main basse" sur son argent. Pour cela ils essaient de la faire passer pour depressive voire sénile alors qu'elle a toute sa tête et gère parfaitement ses affaires. Ils lui font subir des pressions psychologiques insensées (cris, insultes, demande de leur donner ses relevés de banque et sa signature) et ont exigé de la maison de retraite qu'elle scelle les fenêtres de sa chambre. Ces pressions psychologiques sont-elles punissables d'une manière quelconque? La direction de la maison de retraite peut-elle prendre une telle décision seulement sur l'avis de 2 enfants sur 4? Ceci est parfaitement dommageable d'autant que, suite à ces "histoires", le personnel a complètement changé de comportement (en mal bien sûr) avec ma grand mère. Je suis désespérée, n'étant que sa petite fille, je n'ai pas vraiment de prise légale sur les événements. Merci d'avance pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.